

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 37 (1966)

Heft: 6

Artikel: Sur les bords d'un ruisseau

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ensuite la conception graphique des imprimés consacrés à la lutte contre la pollution des eaux, et les éditions scolaires en assureront l'expédition. Septante-huit mille imprimés furent ainsi distribués dans les boîtes aux lettres du canton de Lucerne. Le grand nombre de lettres et de remarques parvenues à l'Office pour la protection des eaux, suite à cet appel, prouve que l'action lancée a bien atteint le but qu'on s'était fixé, à savoir d'attirer l'attention de la population sur l'urgence de cette question.

Cet imprimé a également été reproduit sur la couverture d'un cahier distribué aux écoliers et contenant de brefs exposés instructifs sur l'eau, sur la lutte contre la pollution des eaux et sur les dangers que présente cette pollution. De plus, le « *Luzerner Schulblatt* », organe du Département cantonal de l'instruction et feuille officielle de la Société des instituteurs du canton de Lucerne, a consacré un numéro spécial à la lutte contre la pollution des eaux.

Il est heureux que les nouveaux programmes scolaires accordent une grande importance aux problèmes d'actualité. Cela permet, en effet, aux maîtres de traiter avec leurs élèves le sujet de la « lutte contre la pollution des eaux », bien que celui-ci ne soit pas explicitement inscrit au programme. Même les « petits » ont participé à cette action. On avait spécialement réalisé à leur intention une feuille de conception graphique très réussie, à coller dans leur livre de lecture. Cette feuille représente la pollution des eaux ainsi que la mort des poissons, et le petit texte qu'elle contient décrit brièvement tous les points qui sont à la portée des élèves des petites classes.

Cette campagne d'information organisée par les autorités lucernoises dans le cadre de la lutte contre la pollution des eaux a pris un bon départ. L'efficacité des moyens mis en œuvre et le fait qu'elle s'adresse à tous les milieux ne permettent pas de douter du résultat de cette action qui mérite incontestablement d'être imitée.

V. B.

Sur les bords d'un ruisseau

Nous sommes dans l'un des nombreux villages du Jura. Un village qui n'est ni meilleur ni pire que tant d'autres. Le long d'un cours d'eau, les maisons s'alignent. En amont, le ruisseau aborde le village, roulant ses eaux cristallines encore tout embaumées des senteurs de la forêt et des gorges qu'il vient de quitter. Mais voici que le désastre commence : de l'évier et du W.-C. de chaque maison, les résidus viennent se déverser dans le ruisseau. Un liquide blanchâtre suinte des tuyaux. Et à chaque maison, le même spectacle se répète.

De partout, les immondices les plus inconcevables affluent. Là-bas, pudiquement caché sous le pont, un chat mort. Il est peu probable qu'il se soit noyé tout seul ! Pas plus que la poule sous le buisson qui s'incline vers l'eau. Mais poursuivons notre répugnant inventaire : deux voitures d'enfant, à moitié démolies, une vieille auto d'enfant à pédales

et, sous le pont, un cadavre nauséabond. Quatre dépotoirs d'ordures privés, discrètement camouflés derrière les buissons. Plus d'une centaine de boîtes de conserve, des seaux à confiture, des récipients à détergents. Un lit-cage, diverses pièces d'une bicyclette.

Cliché ADIJ No 567



En aval du village, j'assiste à un charmant spectacle : des enfants en âge préscolaire s'adonnent au plaisir de creuser des canaux, de construire des lacs artificiels, de puiser l'eau à l'aide de vieilles boîtes de conserve... Un frisson d'horreur me parcourt. Ne sentiraient-ils vraiment pas cette puanteur ? Et, comme pour traduire avec plus d'éloquence encore la conception erronée que nombre de localités suisses se font de la sauvegarde des eaux, la décharge officielle, fumante et puante, qui s'étale tout près du ruisseau. Un charmant spectacle ? Non, un scandale, cent fois, mille fois répété. Certes, il y a des explications, des communes qui méritent tout éloge. Mais en règle générale, les cours d'eau servent au déversement des ordures. C'est une habitude bien acquise. Nos aïeux ont toujours agi ainsi. Rien n'est jamais arrivé. Au fond, c'est notre affaire, comme c'est notre ruisseau !

(Der Sonntag)